

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

Le titulaire du BTS Professions Immobilières exerce ses missions dans 3 pôles principaux d'activités : la vente immobilière, la mise en location et la gestion locative de biens immobiliers et la gestion de copropriété.

Titre niveau 5 inscrit au RNCP N° 38380, enregistré le 01/01/24.

PREREQUIS ET PUBLIC



- Être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent,
- Aimer communiquer,
- Avoir le sens du service client,
- Faire preuve d'initiative,
- Avoir un bon relationnel.

DURÉE



- 2 ans,
- Rentrée en septembre. Toutefois une rentrée décalée est possible après entretien avec la chargée de recrutement et/ou la directrice pédagogique en fonction de la motivation du candidat et sa capacité à rattraper le retard.

FORMAT



Formation alternée entre CFA et entreprise (2 jours au CFA/3 jours en entreprise).

LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT



- Agences immobilières,
- Cabinets d'administration de biens,
- Sociétés immobilières, foncières,
- HLM,
- Sociétés de promotion - construction,
- Études notariales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser la transaction immobilière,
- Gérer les biens immobiliers : la gestion locative et la gestion de copropriété,
- Comprendre l'environnement économique, juridique et technique,
- Développer une forte capacité relationnelle et commerciale.

PEDAGOGIE

- Formation alternée entre CFA et entreprise (2 jours /3 jours),
- Un formateur référent pour un meilleur suivi pédagogique,
- Des relations planifiées entre le CFA et l'entreprise (visites, réunion de maître d'apprentissage, appels téléphoniques),
- Un outil de suivi pédagogique individualisé,
- Des évaluations régulières (formatives et sommatives) et un conseil de section par semestre avec remise de bulletin,
- Des examens blancs chaque semestre.

MODALITÉS DE VALIDATION

Le diplôme est validé si la moyenne générale est $\geq$ à 10 sur l'ensemble des épreuves de l'examen.

Les candidats au BTS Professions Immobilières déjà titulaires d'un BTS d'une autre spécialité, ou d'un diplôme national de niveau 5 ou supérieur seront, à leur demande, dispensés de l'unité U1 de culture générale et expression et l'unité U2 de langue vivante étrangère anglais.

Toutes les notes $\geq$ à 10 obtenues à l'examen pourront être conservées pendant une durée de 5 ans.

La réussite du BTS permet d'obtenir un crédit de 120 ECTS.

COMMENT INTÉGRER LE BTS

- Se préinscrire sur le site internet : cfaesccl.fr,
- Avoir un entretien avec la chargée de recrutement,
- Trouver une entreprise d'accueil pour les 2 ans de formation.

CFA ESCC

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres



INSCRIPTIONS

Stéphanie Benoist
Téléphone : 06 41 23 10 25
Mail : stephanie.benoist@escchartres.fr

ACCESSIBILITÉ ET CONTACT

Référent handicap : Sylvie Bouet
Tel : 02 37 34 61 56
Mail : sylvie.bouet@escchartres.fr



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE



Sur 2 ans

Contenu de la formation et épreuves à l'examen	Volume horaire annuel	Modalités d'évaluation à l'examen
Bloc de compétences 5 U1 - Culture générale et expression	80 heures	Epreuve terminale écrite 3 heures
Blocs de compétences 6 et 7 U2 - Langue vivante : Anglais	80 heures	Epreuve terminale écrite 2 heures Epreuve orale 20 minutes
Bloc de compétences 8 U3 – Environnement juridique et économique des activités immobilières	90 heures	Contrôle en cours de formation
Bloc de compétences 1 U4 – Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou en location	180 heures	Epreuve terminale écrite 3 heures
Bloc de compétences 2 U5 – Administration des copropriétés et de l'habitat social	150 heures	Epreuve terminale écrite 3 heures
Bloc de compétences 3 U6.1 - Conseil en gestion du bâti dans le contexte de changement climatique	60 heures	3 situations d'évaluation en cours de formation
Bloc de compétences 4 U6.2 - Construction d'une professionnalité dans l'immobilier	60 heures	2 situations d'évaluation en cours de formation

*Epreuve terminale : l'épreuve est nationale et se déroule à la fin de la deuxième année de formation à une date fixée par l'éducation nationale

*Contrôle en cours de formation : l'épreuve est organisée par le formateur à des dates définies par l'éducation nationale

Dans le cadre de la formation professionnelle, le CFA peut accueillir des candidats qui font le choix de ne valider que un ou plusieurs blocs de compétences. Dans ce cas le BTS Professions Immobilières ne pourra pas être délivré toutefois une attestation de fin de formation précisant les compétences acquises sera remise au stagiaire.



TARIF

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise qui vous accueillera. Pour information le coût contrat moyen annuel pour cette formation est de 7650€ mais la formation est gratuite pour l'apprenti.



LES METIERS

- Agent immobilier.
- Gestionnaire locatif.
- Gestionnaire de copropriété.
- Gestionnaire de logements sociaux.
- Prospecteur foncier.
- Conseiller promotion construction.



LES POURSUITES D'ÉTUDES

- Bachelor Immobilier - Transaction (au CFA ESCC)
- Bachelors Immobiliers (au CFA ESCC)
- Bachelor Gestion du Patrimoine
- Bachelor Management de l'Immobilier
- Licence pro gestion et développement de patrimoine immobilier

CFA ESCC

Eure-et-Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres

